

ment du secteur privé et des institutions financières (y compris l'établissement de la première bourse de valeurs mobilières) et le secteur énergétique.

Le Programme de bourses de la Francophonie

Le Programme de bourses de la Francophonie vise à encourager les études de niveau universitaire et collégial selon les priorités des pays bénéficiaires et celles de l'aide canadienne. Doté d'un budget de 6,5 millions de dollars en 1998-1999, le programme permet d'accueillir quelque 250 boursiers et boursières de niveau universitaire, dont 190 inscrits dans des établissements du Québec. Les autres fréquentent des universités situées ailleurs au Canada qui offrent des cours en

français. Le volet collégial accueille sept boursiers et boursières par année.

Les boursiers et boursières sont choisis parmi les candidats qui ont présenté une demande à leur gouvernement. Ils peuvent suivre des cours universitaires de premier cycle si leur pays d'origine ne donne pas de formation dans le domaine choisi, ou encore des études de deuxième ou de troisième cycle. La formation au niveau collégial est d'une durée de six à 24 mois. Les principaux domaines d'études sont la foresterie, l'agriculture, les sciences appliquées, le génie, l'administration, l'éducation, les sciences sociales et l'économie.

